

Note de service

DESTINATAIRE : Personnel infirmier et médecins du CISSSMO

EXPÉDITEUR : Département de pharmacie

DATE : 2025-07-17

OBJET : **RAPPEL : Heures de tombée pour les demandes particulières (congés temporaires, nouvelles admissions, mouvement de patients, etc.)**

Dans un contexte de pénurie critique du personnel au département de pharmacie, afin d'assurer les préparations sécuritaires et complètes des médicaments des patients, nous aimerions rappeler de **transmettre toute demande de congé temporaire ou de mouvement de patients avant 15h** (voir CLI-60738 : Demande pour la pharmacie de congé temporaire et avis de mouvement).

Les ordonnances des **patients nouvellement admis dans nos sites externes devront être reçues avant 16h15** pour assurer la livraison des médicaments la journée même.

Les patients transférés de nos établissements vers nos sites externes (MDA-MA ou CHSLD par exemple) peuvent **quitter avec le reservice 24h**. L'admission et le prochain reservice des médicaments seront alors complétés et livrés le lendemain.

Merci de votre collaboration!